Carnet de Prélèvement National Bécasse – 2011-2012

Le carnet déplié est au format 297 x 127 mm.
Il se compose de 4 volets de dimension : 7,5 x 127 mm

Face RECTO

MODE d'EMPLOI

Sous peine de sanction, vous devez :

A l'endroit même de sa capture et avant tout transport de la bécasse :

- ✓ Mettre une languette (dispositif de marquage) à une patte de la bécasse
- ✓ Pour chaque languette utilisée, percer aux endroits correspondants au jour et mois du prélèvement.

Exemple :

Languette (dispositif de marquage)

Bécasse 2011-2012 2345678 Z

JOURS — MOIS

Prélèvement SAISONNIER
Se référer à l'arrêté ministériel

Prélèvements PERIODIQUES
Possibles (saison, mois, semaine, jour, …)
Se référer aux arrêtés préfectoraux en vigueur dans le(s) département(s).

Attention :
Pour le(s) jour(s) autorisé(s) à la chasse, se reporter à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département.

Comment fixer le dispositif de marquage

1806810

Carnet de prélèvement Bécasse

NATIONAL

SAISON 2011-2012

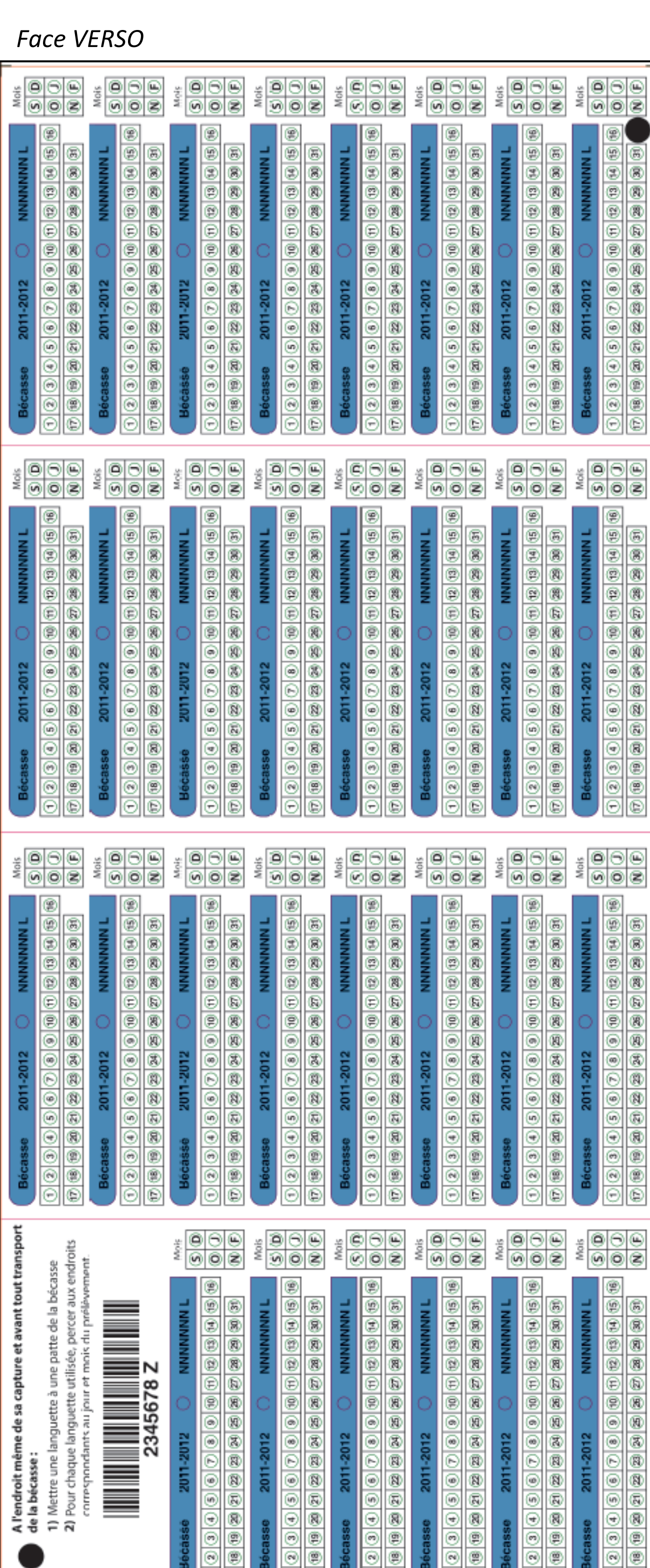
Apposez ici le timbre « Carnet Prélèvement Bécasse » de votre titre de validation

Numéro du permis de chasser

Dès réception du carnet :
Ci-dessus, aux emplacements prévus à cet effet, inscrivez le numéro de votre permis de chasser **ET** collez le timbre « Carnet Prélèvement Bécasse » transmis avec votre titre de validation 2011-2012.

Carnet à retourner **obligatoirement** à la Fédération Départementale ou Interdépartementale des Chasseurs qui vous l'a délivré, **avant le 30 juin 2012**

Face VERSO



Mode d’emploi du Carnet Prélèvement Bécasse 2011-2012

Rappel des Principes

Pour la saison cynégétique 2011-2012, le Carnet de Prélèvement Bécasse entre en vigueur.
Nous vous rappelons les principes de son utilisation pour la chasse à la Bécasse.

En action de chasse à la bécasse

Chaque chasseur doit, en action de chasse à la bécasse, se munir de :

Son titre permanent du permis de chasser,
Son titre de validation et son attestation d’assurance
Son Carnet de Prélèvement Bécasse (**CPB**).

Préparer votre Carnet de Prélèvement Bécasse

Un seul carnet sera délivré par chasseur et par saison cynégétique. Ce Carnet est valable sur le département ou l’ensemble du territoire, conformément à votre validation.

Vous devez coller le timbre CPB à l’endroit prévu à cet effet sur le Carnet de Prélèvement Bécasse qui vous a été délivré par votre Fédération (voir schéma).

Le Carnet doit être complété par le numéro de votre titre permanent, à reporter dans les cases prévues à cet effet (voir schéma).

Utiliser votre Carnet de Prélèvement Bécasse

A l’endroit même de sa capture et avant tout transport de la bécasse des bois, vous devez :

Mettre une languette autocollante (dispositif de marquage) autour d’une patte de la bécasse que vous venez de prélever (cf. schéma)

Pour chaque languette utilisée, percez la case du nombre correspondant au jour ainsi que la case indiquant la lettre correspondant au mois du prélèvement (‘S’ = Septembre ; ‘O’ = Octobre ; ‘N’ = Novembre ; ‘D’ = Décembre ; ‘J’ = Janvier ; ‘F’ = Février)

Au plus tard le 30 Juin 2012

N’oubliez pas : dès la fermeture et au plus tard le 30 juin 2012, le CPB devra être renvoyé à la FDC qui vous l’a délivré (la FDC qui vous l’a délivré est celle auprès de laquelle vous avez fait votre demande de validation et à laquelle vous avez envoyé votre Bon de Commande). Que vous ayez ou non effectué un prélèvement, ce Carnet doit obligatoirement être retourné.

Préparer votre Carnet de Prélèvement Bécasse

Carnet de Prélèvement National
Bécasse des Bois

Apposez ici le timbre
« Carnet Prélèvement Bécasse » de
votre titre de validation

Numéro du permis de chasser

Dès réception du carnet :
Ci-dessus, aux emplacements prévus à cet effet, collez le timbre « Carnet Prélèvement Bécasse » transmis avec votre titre de validation 2011-2012 **ET** inscrivez le numéro de votre permis de chasser.

Carnet à retourner **obligatoirement** à la Fédération Départementale ou Interdépartementale des Chasseurs qui vous l'a délivré,
avant le 30 juin 2012

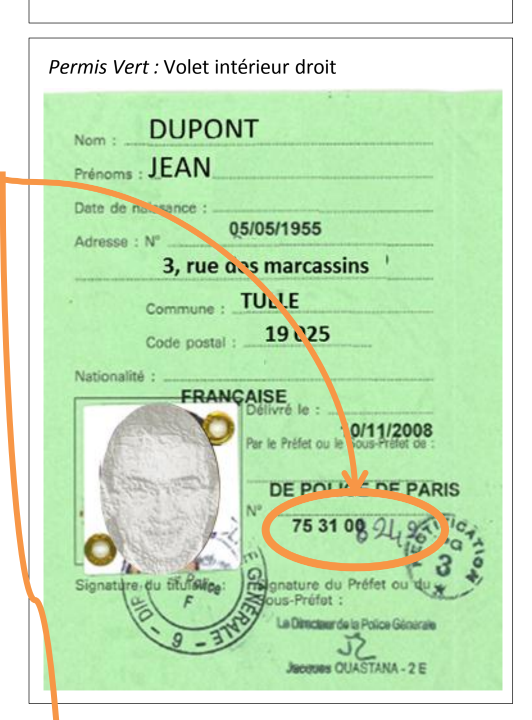


1) Collez le timbre « Carnet de Prélèvement Bécasse » qui vous a été envoyé avec votre titre de validation et qui se présente de la façon suivante :

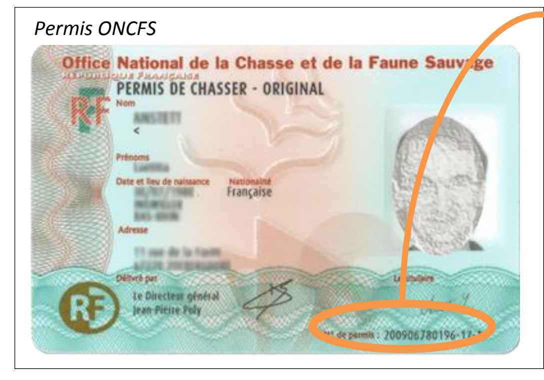
CARNET PRELEVEMENT BECASSE 2011-2012
DUPONT JEAN
019
2 0 0 9 0 8 6 8 0 1 4 9 1 2

2) Compléter avec le numéro de votre titre permanent du permis de chasser :

Permis Vert : Volet intérieur droit



Permis ONCFS



Validation du Permis de Chasser 2011-2012

Départementale. 019
Départementale Grand Gibier 019

29 / 10 / 2011   15 : 07 : 00

DUPONT JEAN

3, rue des marcassins
19025 TULLE

Permis : 753108242
Délivré le : 10/11/2008
Préfecture / Pays / ONCFS : PARIS



2 0 0 9 0 8 6 8 0 1 4 9 1 2

Utiliser votre Carnet de Prélèvement Bécasse (1)

Titre de Validation :

Selon le mode de gestion choisi par votre Fédération, votre titre de validation comportera votre numéro de CPB ou non. Ces deux formules sont admises.

Départementale. 019
Départementale Grand Gibier 019

N° carnet bécasse : 2345678 Z
29 / 10 / 2011 15 : 07 : 00

DUPONT JEAN

3, rue des marcassins
19025 TULLE

Permis : 753108242
Délivré le : 10/11/2008
Préfecture / Pays / ONCFS : PARIS



2 0 0 9 0 8 6 8 0 1 4 9 1 2

Numéro de votre carnet national bécasse

Départementale. 019
Départementale Grand Gibier 019

29 / 10 / 2011 15 : 0

DUPONT JEAN

3, rue des marcassins
19025 TULLE

Permis : 753108242
Délivré le : 10/11/2008
Préfecture / Pays / ONCFS : PARIS

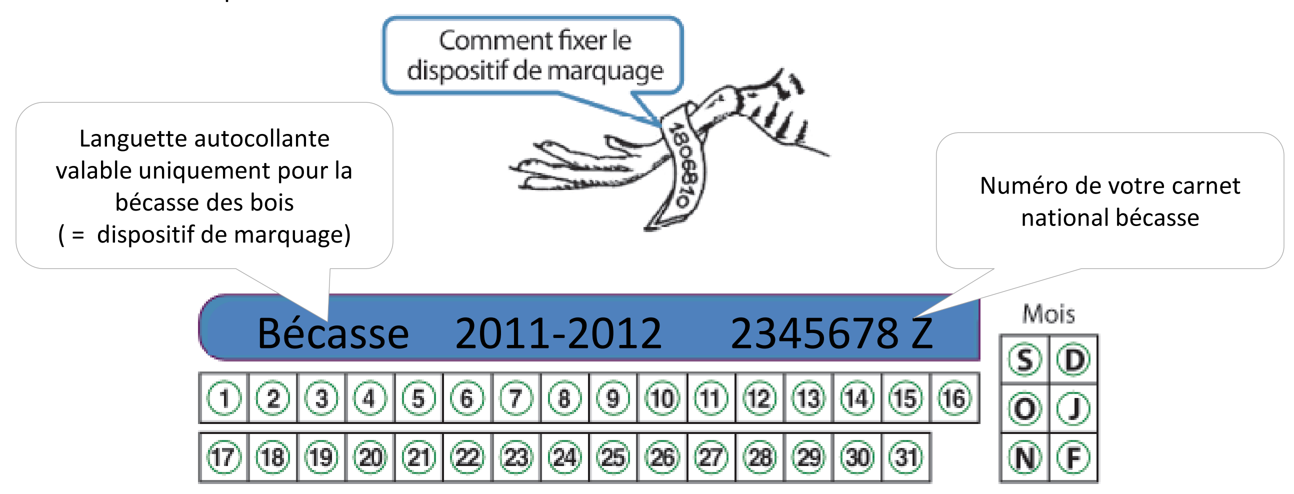
2 0 0 9 0 8 6 8 0 1 4 9 1 2

Absence du numéro de votre carnet national bécasse

Utiliser votre Carnet de Prélèvement Bécasse (2)

➤ ***Sur la bécasse, vous devez :***

mettre une languette autocollante bleue (dispositif de marquage) à la patte de la bécasse que vous venez de prélever.



➤ ***Sur le Carnet, vous devez :***

Percer sous la languette, la case correspondant au numéro du jour du prélèvement

Percer à droite de la languette, indiquant la lettre correspondant au mois du prélèvement ('S' = Septembre ; 'O' = Octobre ; 'N' = Novembre ; 'D' = Décembre ; 'J' = Janvier ; 'F' = Février).

Exemple : Vous venez de prélever une bécasse le 14 novembre 2011,

Collez la première languette disponible

Sous cette languette, percez la case indiquant « 14 »

A droite de la languette, percez la case indiquant « N »

